



Mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion

***Rapport d'activité
Année 2019***

Le programme de mise en œuvre du SAGE est réalisé avec le concours financier de :

Agence de l'Eau Loire-Bretagne

Conseil Régional de Bretagne

Conseil Départemental des Côtes d'Armor

Lannion-Trégor Communauté

Guingamp Paimpol Agglomération

Morlaix Communauté

Ville de Lannion

Commune de Ploubezre

Commune de Ploumilliau

Syndicat d'Adduction d'Eau Potable de la Baie

Syndicat mixte d'Adduction d'Eau Potable de Goas Koll - Traou Long

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable des Traouïéro

TABLE DES MATIERES

1. MISE EN ŒUVRE DU SAGE BAIE DE LANNION	2
1.1. ELABORATION DE LA FEUILLE DE ROUTE DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE BAIE DE LANNION	2
1.2. ACCOMPAGNEMENT DES PORTEURS DE PROJETS.....	4
1.3. PRESENTIONS DU SAGE AUX COMMUNAUTES D'AGGLOMERATION.....	5
1.4. GESTION ET VALORISATION DE LA BASE DE DONNEES EAU ET MILIEUX AQUATIQUES.....	7
1.5. EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE : ELABORATION DU TABLEAU DE BORD 2018-2019	7
2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE.....	8
2.1. ELABORATION DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE.....	8
2.1. SENSIBILISATION AUX BONNES PRATIQUES DANS LES ZONES PORTUAIRES ET SUR LE LITTORAL	9
3. LES ETUDES COMPLEMENTAIRES	13
3.1. SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX	13
3.2. ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITES POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE NON-UTILISATION DES PRODUITS PHYTOSANITAIRES	19
3.3. CONCERTATION POUR LE MAINTIEN DU BON ETAT DES EAUX DU GUIC EN TOUT POINT	21
3.4. AMELIORATION DES CONNAISSANCES SUR LE VOLET QUANTITATIF DE LA RESSOURCE EN EAU : DISPONIBILITE/BESOINS EN CONTEXTE DE CHANGEMENT CLIMATIQUE	21
3.5. INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES	23
3.6. COORDINATION DU PROJET MULTI-ACTEURS DE RESTAURATION DE LA QUALITE MICROBIOLOGIQUE DES EAUX LITTORALES AUX EXUTOIRES DES BASSINS VERSANTS DU YAUDET, DU KERDU ET DU PORS MABO	24
4. BILAN DES INSTANCES REUNIES EN 2019.....	26

1. MISE EN ŒUVRE DU SAGE BAIE DE LANNION

1.1. Elaboration de la feuille de route de la mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion

Avec l'adoption du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, l'accompagnement de l'animation s'appuie désormais sur une feuille de route partagée entre la Commission Locale de l'Eau, l'Agence de l'Eau et la structure porteuse du SAGE. L'objectif principal de la feuille de route est, pour l'Agence de l'Eau, la CLE et sa structure porteuse (Lannion-Trégor Communauté) de construire une vision partagée, d'une part, de la mise en œuvre du SAGE, et, d'autre part, du programme de travail de la CLE (les missions de chacun, les priorités d'actions, les pistes de mutualisation et les modalités de suivi) pour une période de 6 ans. La feuille de route contribue ainsi à la mise en cohérence des divers dispositifs en œuvre sur le territoire (articulation entre SAGE et contrats territoriaux). Elle servira de référence à l'instruction des demandes d'aide financière annuelles et ponctuelles à l'Agence de l'Eau.

Le **Bureau de la CLE** s'est réuni à trois reprises pour élaborer et affiner la feuille de route, le 30 août, le 26 septembre et le 9 octobre 2019.

La **Commission Locale de l'Eau** a adopté la feuille de route le 14 octobre 2019.

Lannion-Trégor Communauté, structure porteuse, a adopté à son tour la feuille de route le 5 novembre 2019.

L'**Agence de l'Eau Loire-Bretagne** rendra sa conclusion au 1^{er} semestre 2020.

 *Feuille de route adoptée en CLE le 14/10/2019*
téléchargeable sur l'extranet www.sagebaiedelannion.fr

Synthèse du contenu

De nombreuses actions sont et seront menées par les acteurs du territoire dont notamment les actions prévues dans les contrats des bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève. Les objectifs et les acteurs visés pour la mise en œuvre des actions permettant d'atteindre ces objectifs sont précisés dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable (PAGD) du SAGE approuvé le 11 juin 2018.

La feuille de route de la Commission Locale de l'Eau précise uniquement les priorités pour la CLE et la cellule d'animation et de coordination du SAGE.

D'ici 2021, la Commission Locale de l'Eau fixe comme priorité à la cellule d'animation et de coordination du SAGE Baie de Lannion :

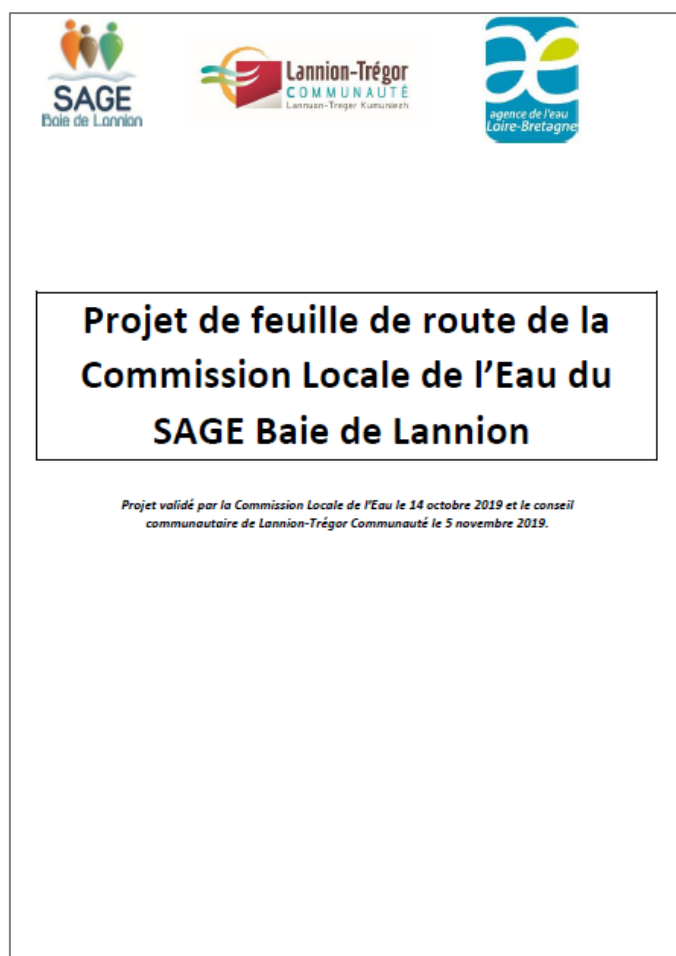
- la sensibilisation aux enjeux liés à l'Eau à travers la mise en place d'outils de communication et sensibilisation mais également en accompagnant les porteurs de projets afin de concilier le maintien ou l'atteinte du bon état des eaux et les usages,
- la mise en relation entre les acteurs du territoire pour une meilleure articulation entre les politiques territoriales et les objectifs du SAGE pour notamment :
 - atteindre le bon état de la masse d'eau littorale « baie de Lannion » FRGC10,
 - assurer une gestion quantitative durable de la ressource en eau dans un contexte de changement climatique,
 - atteindre le bon état des eaux littorales,
 - maintenir le bon état écologique de la masse d'eau Guic (FRGR0047) en tout point,
 - mettre en place une gestion intégrée des eaux pluviales en milieu rural et zone urbanisée,
- l'acquisition et le partage des connaissances,
- le suivi de la mise en œuvre du SAGE (tableau de bord),

A l'ouest, la Commission Locale de l'Eau veillera à articuler son travail avec celui de la CLE du SAGE Léon-Trégor notamment en organisant des rencontres entre les membres des Bureaux des deux CLE. Ces rencontres Inter-SAGE auront notamment pour objectif de travailler sur les thématiques en lien avec l'objectif d'éradication du phénomène des algues vertes dans la baie de Lannion (FRGC10), la gestion quantitative de la ressource en eau mais aussi sur la qualité des eaux du Guic et sur l'atteinte du bon état des eaux littorales.

A l'est, la Commission Locale de l'Eau poursuivra le travail engagé avec la CLE du SAGE Argoat Trégor Goëlo sur l'atteinte du bon état des eaux littorales (campagne Eau la la ! et réflexion sur les équipements en matière de carénage et de gestion des eaux grises et eaux noires) et sur la gestion durable de la ressource en eau (étude bilan besoins / ressources et analyse HMUC).

Une réflexion sera menée en 2020/2021 sur la candidature de plusieurs territoires de SAGE pour l'élaboration d'un Projet de Territoire pour la Gestion de l'Eau (PTGE).

La volonté de la CLE est de maintenir le lien entre le SAGE et les structures de bassins versants. Ainsi, les Présidents et les animateurs des contrats territoriaux contribueront et suivront la mise en oeuvre du SAGE. Inversement, le Président de la CLE et la coordinatrice du SAGE participeront aux réunions de suivi des contrats territoriaux et contribueront à l'élaboration des nouveaux contrats.



1.2. Accompagnement des porteurs de projets

Références SAGE BL : PAGD et Règlement, dispositions 40, 56, 63 et 73

L'année 2019 a été marquée par les nombreuses sollicitations des porteurs de projets :

- avant le dépôt des dossiers de demande d'instruction
- au moment du dépôt du permis d'aménager auprès des services instructeurs (EPCI et Préfecture).

En 2019, le travail de la cellule d'animation du SAGE a consisté à faciliter la prise en compte des inventaires des zones humides par les services instructeurs. Ainsi, la base de données « zones humides » a été mise en ligne sur la plateforme geobretagne. En parallèle, les services de l'Etat ont mis en ligne sur leur site internet les inventaires des cours d'eau.

En 2020, les échanges pour préciser les rôles des services instructeurs et de la Direction départementale des Territoires et de la Mer (service planification / service eau et milieux aquatiques) doivent se poursuivre afin d'assurer la prise en compte des objectifs fixés dans le SAGE.

Quatre projets ont été soumis à l'avis du Bureau de la CLE et de la Commission Locale de l'Eau :

- Projet d'une citerne incendie à Ploubezre – vérification de l'inventaire des zones humides (commune et préfecture des Côtes d'Armor)

 **Avis Bureau le 13/03/2019 téléchargeable sur l'extranet**
www.sagebaiedelannion.fr

- Projet de chemin d'accès non imperméabilisé pour faciliter le pâturage à Plougonver (agriculteur)

 **Avis CLE le 05/07/2019 téléchargeable sur l'extranet**
www.sagebaiedelannion.fr

- Projet de serre-tunnel de pleine-terre à Trébeurden – modification de l'inventaire des zones humides (agriculteur)

 **Avis Bureau de la CLE du 11-12-2019 téléchargeable sur l'extranet**
www.sagebaiedelannion.fr

- Projet d'accès non imperméabilisé dans le cadre du projet éolien de Loguivy Plougras – Plougonver (société Engie Green, SEM Lannion-Trégor)

 **Avis CLE le 17/02/2020 téléchargeable sur l'extranet**
www.sagebaiedelannion.fr

La SEM Lannion-Trégor a soumis pour avis technique l'ensemble de ces projets de lotissement sur le périmètre du SAGE. L'avis porte sur la présence ou non de milieux aquatiques ou de bocage sur la zone en projet et rappelle la réglementation en vigueur et les recommandations en matière de gestion des eaux pluviales.

Perspectives 2020 : Il est prévu d'approfondir les connaissances sur la gestion alternative des eaux pluviales pour accompagner davantage les porteurs de projet. Ce travail fait suite aux échanges techniques amorcées en 2019 avec le bureau d'étude VRD et les agents en charge de la compétence eaux pluviales urbaines de Lannion-Trégor Communauté.

1.3. Présentations du SAGE aux communautés d'agglomération

Références SAGE BL : PAGD et Règlement, disposition 73

Début 2019, le SAGE a été présenté aux communautés d'agglomération : Lannion-Trégor Communauté, Guingamp Paimpol Agglomération et Morlaix communauté.

Date	Collectivités	Service	Thématique abordée
29 mars 2019	Morlaix communauté	Eau et assainissement	Présentation du contenu du SAGE sur le volet Eau et assainissement et échange sur l'objectif d'atteinte du bon état des eaux du Guic – <i>en présence du Président de la CLE et de la responsable du Pôle Eau et Assainissement de Lannion-Trégor Communauté</i>
Echanges réguliers	Lannion-Trégor Communauté	Environnement, aménagement du territoire et économie agricole	Echanges réguliers avec la responsable du service Politique de l'Eau et les coordonnateurs des BV Léguer et Lieue de Grève
4 mars 2019		Eau et assainissement	Présentation du contenu du SAGE sur le volet Eau et assainissement
Echanges réguliers		Bureau d'étude VRD	Présentation du contenu du SAGE (protection des milieux aquatiques, gestion des eaux pluviales)
4 juillet 2019		GEMAPI, volet submersion et érosion côtière	Présentation du contenu du SAGE – focus sur les objectifs du SAGE en lien avec le risque de submersion marine et d'érosion côtière
19 mars 2019, 29 août 2019 + réunions PPA SCOT Trégor		Urbanisme	Présentation contenu SAGE – compatibilité SAGE / SCOT
7 février 2019		Office du tourisme communautaire	Contenu SAGE – volet sensibilisation
Echanges réguliers	Guingamp Paimpol Agglomération	Politique de l'Eau	Présentation du contenu du SAGE
8 mars 2019		Eau et assainissement	Présentation du contenu du SAGE sur le volet Eau et assainissement
Réunions PPA : 19 nov. 2019, 4 juillet 2019	Pays de Guingamp	SCOT	Présentation Scot / compatibilité SAGE

La CLE a été invitée à participer, par l'intermédiaire de son président, à l'élaboration des Schémas de Cohérence Territoriale (SCOT) du Trégor et du Pays de Guingamp.

Le SCOT du Trégor est soumis à enquête publique du 16 septembre au 18 octobre 2019. La Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion s'est réunie le 14 octobre 2019 pour étudier le dossier d'enquête publique relatif au projet de SCOT du Trégor afin d'en analyser la compatibilité avec le SAGE Baie de Lannion approuvé le 11 juin 2018 par les Préfets du Finistère et des Côtes d'Armor.

A partir de l'analyse des documents du SCOT soumis à enquête publique, la Commission Locale de l'Eau:

- a tenu à souligner la volonté du Scot d'inciter les documents d'urbanisme (PLUi) à prendre en compte les nécessaires adéquations entre le développement des territoires (habitations, économique) et la capacité d'assainissement d'une part et d'autre part avec les volumes d'eau disponibles. Néanmoins, la CLE a rappelé que, par souci de cohérence hydrographique, elles doivent être analysées par masse d'eau à savoir par bassin versant ou sous-bassin versant afin de maintenir

ou améliorer leur état écologique et quantitatif (*dispositions 3 et 37 du SAGE Baie de Lannion/ 1.2.1, 1.2.3 et 2.2.1 DOO*) ;

- a demandé à ce que soient ajoutées, dans le récapitulatif des demandes du DOO aux documents d'urbanisme, les orientations visant l'adéquation entre les projets de développement et le potentiel d'assainissement (DOO 1.2.1), l'adéquation entre les projets de développement et la production d'eau potable (DOO 1.2.3) et gestion des eaux pluviales (DOO 1.2.2) [*Rapport de présentation - 4.5 Préserver les milieux aquatiques et la ressource en eau*] ;
- a rappelé que des difficultés de respect des débits réservés à maintenir à l'aval des captages d'eau ont été rencontrées lors des derniers épisodes de sécheresse (2003, 2011, 2017). La CLE a souhaité que soient précisées, que pour assurer l'approvisionnement en eau potable en période de sécheresse, les actions à mener ne concernent pas uniquement les économies d'eau et le recours à des ressources locales via notamment la réouverture de nouveaux captages mais aussi la préservation et la restauration des milieux aquatiques et du bocage et la gestion des eaux pluviales par infiltration (*rapport de présentation, La ressource en eau, page 76*) ;
- a rappelé qu'un développement durable du territoire nécessite un lien fort entre le petit cycle (production et distribution de l'eau potable et assainissement des eaux usées) et le grand cycle de l'eau (infiltration des eaux dans les nappes, préservation et restauration de la fonctionnalité des milieux aquatiques, protection et restauration du bocage et des têtes de bassin versant) ;
- a précisé qu'il pourrait être nécessaire de rappeler dans le paragraphe « L'offres d'espaces ouverts de qualité » l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires par les collectivités et ainsi, l'anticipation de cet objectif dans les projets d'aménagement des espaces communaux (*disposition 9/ 3.3.3 du DOO*) ;
- a trouvé qu'il serait utile qu'un lien soit fait entre les orientations fixées dans le paragraphe 1.2.2 du DOO sur la maîtrise des ruissellements d'eaux pluviales et les actions prioritaires à mener pour réduire l'exposition des personnes au risque d'inondation du paragraphe 3.1.5 (*disposition 63 SAGE BL/ 3.1.5 du DOO*). La préservation du bocage, des zones humides et des cours d'eau permet également de contribuer également à réduire le risque d'inondation.
- a souhaité que les projets de production d'énergie hydraulique ne compromettent pas la continuité écologique à savoir la circulation des espèces piscicoles et le transport sédimentaire (orientation 16 SAGE BL/1.2.4 DOO) ;

Après en avoir délibéré, la Commission Locale de l'Eau du SAGE Baie de Lannion a émis un avis favorable au projet de Scot Trégor et demande l'intégration des points cités précédemment.



Avis CLE le 14/10/2019 téléchargeable sur l'extranet

www.sagebaiedelannion.fr

1.4. Gestion et valorisation de la base de données EAU et MILIEUX AQUATIQUES

Références SAGE BL : dispositions 1, 40, 43 et 71

Suite au travail d'homogénéisation des données et dans un souci d'une meilleure accessibilité, la base de données « zones humides » a été transférée sur la plateforme Géobretagne. Ainsi, les porteurs de projet, les services instructeurs, les divers bureaux d'études y ont accès.

 [Consulter les inventaires des zones humides sur la plateforme geobretagne](#)

Les inventaires « cours d'eau » ont été mis en ligne par la Préfecture des Côtes d'Armor.

 [Consulter les inventaires « cours d'eau »](#)

Les points de suivis de la qualité des eaux de surface réalisés dans le cadre du programme de mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion ont été codifiés (code SANDRE) et intégrés à la base régionale BEA.

1.5. Evaluation de la mise en œuvre du SAGE : élaboration du tableau de bord 2018-2019

Références SAGE BL : disposition 72

Le tableau de bord du SAGE Baie de Lannion a pour objectif de présenter l'état d'avancement de la mise en œuvre du SAGE. Pour cela, la CLE a défini dans le Plan d'Aménagement et de Gestion des Eaux (PAGD) un certain nombre d'indicateurs qu'il convient de renseigner.

Le tableau de bord a été soumis pour avis le 10 mars 2020 aux techniciens des communautés d'agglomération en charge des services Politique de l'Eau, de la mise en œuvre des contrats territoriaux de bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève, aux partenaires techniques et financiers (agence de l'Eau Loire-Bretagne, MISEN 22, CD22, CRB).

Il est prévu de le transmettre aux membres de la CLE au 1^{er} semestre 2020. Il sera ensuite mis en ligne sur le site internet du SAGE.

 ***Cf. Tableau de bord 2018-2019***

2. MISE EN ŒUVRE DU PLAN DE COMMUNICATION POUR LA MISE EN ŒUVRE DU SAGE

2.1. Elaboration du plan de communication pour la mise en œuvre du SAGE

Références SAGE BL : PAGD et Règlement, disposition 73 « Communiquer sur les enjeux du SAGE »

Dans le PAGD, plusieurs objectifs visent le changement d'habitude, la prise de conscience, les changements de pratiques, etc. Pour y répondre, la CLE a élaboré un plan de communication et de sensibilisation incluant les actions déjà menées sur le périmètre du SAGE, notamment via les contrats de bassins versants, les associations et les collectivités, les outils à concevoir et les actions à mener.

Pour cela, la commission communication réunie le 2 février 2019 a travaillé sur une proposition de plan de communication de la mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion qui a été validée en mars 2019 par le Bureau de la CLE. Puis, la Commission Locale de l'Eau réunie le 5 juillet 2019, a validé les priorités à mener dès 2019-2020 :

- création d'une charte graphique
- conception d'un « Guide du SAGE » à destination des collectivités locales (élus/agents)
- actualisation du site internet
- conception d'une campagne de sensibilisation des professionnels du tourisme et des touristes aux économies d'eau et à la provenance de l'eau potable sur notre territoire
- poursuite de la sensibilisation aux enjeux liés à l'eau via les bulletins des communautés d'agglomération, des communes, des factures d'eau, des bassins versants (J'agis pour l'environnement, le flash agricole,...) et les sites internet des structures représentées dans la Commission Locale de l'Eau.

En 2019, l'agence MEDIAPILOTE a été retenue pour élaborer une nouvelle charte graphique, pour accompagner la CLE à la conception du Guide du SAGE et l'actualisation du site internet.

La commission communication s'est réunie le 9 octobre 2019 pour échanger sur le contenu du guide du SAGE. Ce dernier sera diffusé aux élus au 2nd semestre 2020.



Il est prévu d'accompagner le guide du SAGE d'une charte d'engagement des collectivités. Il est prévu de l'élaborer avec les responsables politique de l'eau des communauté d'agglomération et les coordonnateurs de contrats de bassins versants du Léguer et de la Lieue de Grève au 1^{er} semestre 2020.



2.1. Sensibilisation aux bonnes pratiques dans les zones portuaires et sur le littoral

Références SAGE BL : dispositions 18, 32, 33 et 73

Afin de répondre aux objectifs fixés dans les Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Baie de Lannion et Argoat-Trégor-Goëlo et les Documents d'Objectifs (DOCOB) Natura 2000 (Côte de Granit Rose – Sept-Iles, Léguer et Trégor Goëlo), une candidature a été déposée en septembre 2017 auprès de l'Office Français pour la Biodiversité lors de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) « faire émerger les initiatives en faveur de la biodiversité marine portant sur des projets d'évitement ou de réduction d'impacts d'activités sur la biodiversité ou de restauration du milieu dans ou en-dehors du réseau d'aires marines protégées »

L'AMI ciblait trois types d'actions :

- les mesures de gestion d'aires marines protégées,
- la mise en place de projets-pilotes ayant un caractère innovant,
- **les actions de soutien à l'évolution des pratiques des usagers.**

La candidature retenue, les trois structures ont travaillé à l'élaboration d'outils de sensibilisation aux bonnes pratiques destinés aux usagers des espaces portuaires, autour de plusieurs thématiques : l'approche de la faune en mer, le mouillage et les herbiers de zostères, la gestion des déchets et des eaux grises / noires, le carénage et la pêche.

Le projet couvre donc le territoire des deux SAGE (Baie de Lannion et Argoat-Trégor-Goëlo) et des espaces maritimes de trois sites Natura 2000 (Côte de Granit Rose –Sept-Iles, Trégor Goëlo et Léguer). Il est mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat étroit avec Lannion-Trégor Communauté (opérateur Nature 2000 « côte de Granit Rose et Léguer, structure porteuse du SAGE Baie de Lannion), Guingamp Paimpol Agglomération (opérateur du site Natura 2000 «Trégor Goëlo») et le PETR du Pays de Guingamp (structure porteuse du SAGE Argoat-Trégor-Goëlo).

L'entreprise Médiapilote a été retenue en septembre 2018 pour élaborer ces outils sous la coordination du comité de pilotage et en concertation avec les usagers.

Les outils de la campagne sont les suivants : site web www.protegeonslamer.bzh, fiches assemblées avec anneau et porte-clés, livrets en français et en anglais, affiches, autocollants, flamme et tenue pour les saisonniers (cf. visuels ci-dessous).

Afin d'assurer une diffusion optimale des outils réalisés dans le cadre de la campagne de sensibilisation, et une valorisation du projet auprès d'un public le plus large possible, deux saisonniers « Médiateurs » ont été recrutés de mi-juin à mi-septembre 2019. Ces saisonniers avaient également pour mission d'évaluer le projet et son efficacité au moyen d'enquêtes sur le terrain.

Le tableau ci-dessous récapitule les différentes étapes et le calendrier 2019 de cette campagne de sensibilisation :

Rencontres	Calendrier 2019	Objectifs
COTECH	4 février 2019	Echange autour des premières propositions de Mediapilote, réflexion sur des éléments à soumettre en COPIL puis aux usagers
COPIL	1 ^{er} mars 2019	Validation des différents outils de la campagne et des éléments à soumettre aux usagers et gestionnaires de ports
Comité de suivi	7 mars 2019	Réunion élargie aux usagers Association des acteurs à la démarche et identification des relais « ambassadeurs » pour diffuser les messages et les outils de sensibilisation, présentation par Mediapilote de l'univers graphique et d'une page de principe, recueil des avis des usagers pour ajustement des outils
	Mai 2019	Plusieurs échanges entre membres du COPIL pour valider forme et contenu BAT (bon à tirer) validé
	15 juin 2019	Mise en ligne du site internet « protegeonslamer.bzh »
Point presse à Lézardrieux, en présence des représentants d'associations de plaisanciers et des gestionnaires de ports, visite de l'aire de carénage du port de Lézardrieux	27 juin 2019	lancement de la campagne de sensibilisation et présentation des deux médiateurs
	Été 2019 (mi-juin/mi-septembre)	Médiateurs : Animation de la campagne/promotion des outils: diffusion des outils, participation à des événements locaux en lien avec la plaisance/le nautisme, Evaluation au moyen d'un questionnaire
Conférence thématique	4 octobre 2019	Organisation d'une conférence -présentation de l'étude Finistère 360/AFB « Antifouling et environnement: où en sommes-nous? »
COPIL	18 octobre 2019	Restitution de la campagne de sensibilisation et perspectives 2020
Comité de suivi	6 décembre 2019	Restitution de la campagne de sensibilisation aux plaisanciers et gestionnaires de ports

Perspectives 2020

Afin d'assurer une seconde campagne de diffusion des outils réalisés dans le cadre de la campagne de sensibilisation, et une valorisation du projet auprès d'un public le plus large possible, il est proposé de recruter **des saisonniers « Médiateurs » de nouveau en 2020**. Ces saisonniers auront également pour mission **d'évaluer le projet** et son efficacité au moyen d'enquêtes sur le terrain.

Suite au comité de pilotage du projet, **des pistes d'optimisation de la campagne** ont été identifiées :

- Intervention de saisonniers plus tôt dans la saison (carénages, mises à l'eau)
- Effort de sensibilisation auprès des bases nautiques (voile légère, kayak), loueurs et centres de formation au permis bateau
- Effort de sensibilisation auprès des plaisanciers avec embarcation sur remorque (présence sur les cales de mise à l'eau...)
- Participation aux assemblées / RDV mensuels des associations de plaisanciers
- Elaboration de fiches « identification faune » selon la charte graphique de la campagne pour compléter les fiches « dérangement »
- Mise à jour du site web
- Organisation de conférences en lien avec les thématiques de la campagne

Par ailleurs, les collectivités impliquées dans la campagne poursuivent leurs actions en matière **d'amélioration de l'offre en équipements respectueux de l'environnement** :

- Projet de mouillages de moindre impact sur les herbiers de zostères à Trébeurden
- Accompagnement des collectivités et des chantiers navals pour la mise aux normes des équipements de carénage.
- Accompagnement des collectivités dans la gestion environnementale de leurs espaces portuaires (entretien des cales, gestion des déchets, des pollutions maritimes...).

L'OFB, en pleine restructuration suite à la fusion avec l'ONCFS, n'a pas donné suite à notre demande de subvention pour ces postes. La période de confinement a également perturbé ce projet comme beaucoup d'autres.

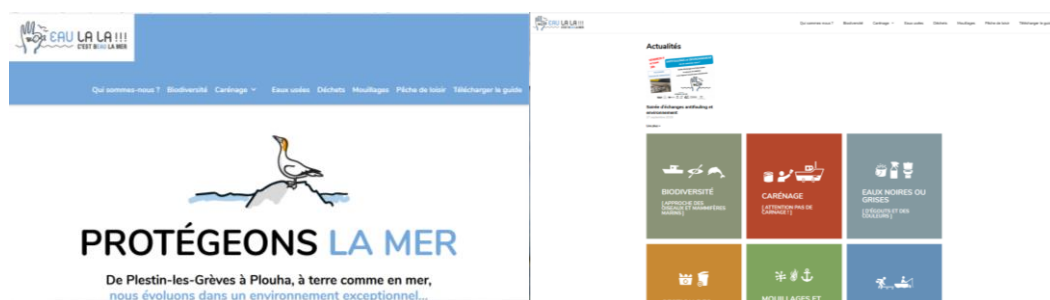
Nous assurons cependant l'actualisation de site internet avec les actualités thématiques en lien avec le projet : <https://protegeonslamer.bzh/>

Pour la poursuite de la campagne cette année, le programme sera donc allégé faute de saisonniers. Nous allons cependant assurer la distribution des plaquettes et affiches auprès des structures locales identifiées la saison passée.

Les outils créés pour la campagne :



Le kit de fiches avec anneau + porte-clés / Version livret 16 pages et déclinaison en anglais et affiche synthétisant les « beaux gestes »



Site web www.protegeonslamer.bzh / adresse contact@protegeonslamer.bzh



Cf. Outils de communication et de sensibilisation et bilan de la campagne 2019

3. LES ETUDES COMPLEMENTAIRES

3.1. Suivi de la qualité des eaux

Références SAGE BL : disposition 1, orientations 4 et 9

Le périmètre du SAGE comprend différents réseaux de suivi de la qualité des eaux de surface :

- Bassin versant Vallée du Léguer dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire pour l'Eau 2016-2021 (PTE) et du contrat territorial 2016-2020
- Comité des bassins versants de la Lieue de Grève dans le cadre du Plan de lutte contre les algues vertes (PLAV 2)
- Le conseil départemental des Côtes d'Armor dans le cadre de son programme d'accompagnement des territoires
- L'agence de l'eau Loire-Bretagne dans le cadre du suivi des indicateurs du SDAGE Loire-Bretagne.

Ces réseaux sont complémentaires et, depuis 2018, le conseil départemental, la cellule d'animation du SAGE et les agents en charge de la mise en œuvre des contrats de bassins versants travaillent ensemble pour optimiser le réseau de suivi.

Ainsi, en complément de ces suivis, la Commission Locale de l'Eau a souhaité analyser la qualité des petits ruisseaux côtiers, suivis pour la plupart jusqu'en 2017 par la DDTM des Côtes d'Armor (paramètres physico-chimiques et bactériologiques).

Code SANDRE	Localisation du point de suivi	réseaux	Code SANDRE	Localisation du point de suivi	réseaux
04178250	LEGUER à PONT-MELVEZ	CD22/ BVVL	04323002	EXUTOIRE KERDU	BVLG /CD22
04172580	LEGUER à BELLE-ISLE-EN-TERRE	CD22/ BVVL	04323023	EXUTOIRE TRAOU BIGOT	BVLG /CD22
04173000	LEGUER à LE VIEUX-MARCHE	CD22/ BVVL	04323003	EXUTOIRE QUINQUIS	BVLG /CD22
04172100	LEGUER à PLUZUNET	AELB/ BVVL	04322041	OUEST PLAGE NOTIGOU	SAGE BL
04173130	RAU DE KERLOUZOUEN à PLOUBEZRE	CD22/ BVVL	04322040	YAUDET	SAGE BL
04172620	GUIC à GRACES	CD22	04321028	CABOUTON A TREBEURDEN	SAGE BL
04172700	GUIC à LOGUIVY-PLOUGRAS	CD22	04321029	PORS-MABO A TREBEURDEN	SAGE BL
04172890	GUIC à BELLE-ISLE-EN-TERRE	CD22	04321013	SAMSON	SAGE BL
04323024	EXUTOIRE YAR	BVLG /CD22	04321030	LANDRELLEC A PLEUMEUR-BODOU	SAGE BL
04173200	YAR à TREDUDER	BVLG, AELB	04321035	KERLAVOS A TREGASTEL	SAGE BL
04323001	EXUTOIRE ROSCOAT	BVLG/ CD22	04321031	PETIT TRAQUIERO A PERROS-GUIREC	SAGE BL
04173160	KERDU A SAINT-MICHEL-EN-GREVE	BVLG, AELB	04321034	GRAND TRAQUIERO A TREGASTEL	SAGE BL

Tableau : points de suivi de la qualité des eaux de surface sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion

Avec ces suivis, la CLE peut analyser l'état des cours d'eau et fournir les données nécessaires à la réalisation des diagnostics des sources de pollutions visant à définir les leviers d'action d'amélioration de la qualité des eaux.

Perspectives : En 2020, il est prévu de diffuser largement ces données via le site internet du SAGE (rubrique - observatoire de l'Eau).



Carte : localisation des points de suivi de la qualité des eaux de surface sur le périmètre du SAGE Baie de Lannion

a. Paramètres : physico-chimique et bactériologique

Neuf stations ont été suivies mensuellement dans le cadre du programme SAGE Baie de Lannion en 2019.

Code agence	Localisation	Nom du cours d'eau	Communes
04322041	Exutoires	COAT TREDREZ	Tredrez-Loquémeau, ouest plage notigou
04322040		YAUDET	Ploulec'h/Ploumilliau
04321028		CABOUTON	Trébeurden
04321029		PORS-MABO	Trébeurden
04321013		SAMSON	Pleumeur-Bodou
04321030		Landrellec	Pleumeur-Bodou
04321035		Kerlavos	Trégastel
04321031		PETIT TRAQUIERO	Perros-Guirec
04321034		GRAND TRAQUIERO	Trégastel/Perros-Guirec

Tableau: Stations de prélèvement sur les exutoires côtiers (SAGE Baie de Lannion)

Trois paramètres sont suivis : Escherichia coli, phosphore total et nitrates. Les résultats sont présentés dans les tableaux ci-dessous :

Date	CABOUTON	COAT TREDREZ	KERLAVOS	LANDRELLEC	PORS MABO	SAINT SAMSON	YAUDET
09/01/2019	77	1700	470	2600	78	390	120
06/02/2019		570		6000	39	310	310
06/03/2019	78	860	310	3900	77	650	78
03/04/2019		5700		5600	39	250	1000
09/05/2019	400	9200	2600	1900	730	2900	2800
05/06/2019		10000		3100	450	850	2900
03/07/2019	38	470	340	3700	860	520	38
31/07/2019		2100		3300	640	850	640
04/09/2019	890	650	1400	24000	38	450	160
02/10/2019		2100		1800	120	400	240
04/12/2019		5100		250	77	78	78

Tableau : résultats des 11 campagnes de suivi du paramètre « E.coli » - SAGE Baie de Lannion

Le suivi du paramètre « E.coli » montre une pollution bactériologique toute l'année du ruisseau du Landrellec.

Le Coat Trédrez présente également des valeurs élevées. Les travaux prévus sur la station d'épuration devraient réduire cette pollution.

Le Yaudet présente des concentrations supérieures à 1000 E.coli pour 100 ml d'eau brute d'avril à début juin. Mi-juin, des travaux ont été réalisés sur une exploitation agricole afin de réduire l'arrivée d'eau souillée par les déjections animales dans le cours d'eau. Il conviendra d'évaluer l'impact de ces travaux sur la qualité des eaux en 2020.

Pour rappel, les eaux de baignade sont qualifiées de bonne si la concentration en E.coli est inférieure à 500 E.coli/100 ml (95ème percentile)

Perspectives 2020 : Il est prévu de réaliser un diagnostic des sources de pollution bactériologique sur les bassins versants du Landrellec et du Kerlavos: croisement des données « assainissement », « milieux aquatiques » et prospections de terrain pour analyser les usages à risque.

Des analyses seront réalisées sur différents points de l'estuaire du Léguer, autrefois suivi par la DDTM22 (*Disposition 21 visant l'atteinte du classement en bonne qualité des eaux du stade d'eau vive*).

Date	CABOUTON	COAT TREDREZ	KERLAVOS	LANDRELLEC	PORS MABO	SAINT SAMSON	YAUDET
09/01/2019	0,08	0,14	0,07	0,12	0,04	0,07	0,07
06/02/2019		0,19		0,1	0,04	0,09	0,07
06/03/2019	0,06	0,14	0,07	0,1	0,03	0,08	0,05
03/04/2019		0,18		0,12	0,03	0,07	0,09
09/05/2019	0,11	0,15	0,1	0,13	0,04	0,09	0,08
05/06/2019		0,28		0,42	0,03	0,11	0,13
03/07/2019	0,08	0,36	0,2	0,19	0,03	0,07	0,07
31/07/2019		0,69		0,59	0,04	0,1	0,17
04/09/2019	0,08	0,21	0,15	0,72	0,04	0,09	0,08
02/10/2019		0,42		0,13	0,11	0,14	0,09
04/12/2019		0,48		0,28	0,11	0,19	0,19

Tableau : résultats des 11 campagnes de suivi du paramètre phosphore total » - SAGE Baie de Lannion

Le suivi du paramètre « phosphore total » montre un dépassement de la valeur seuil du bon état DCE (0,2 mg/l) sur les cours d'eau du Landrellec et du Coat Trédrez. Ces analyses serviront à la réalisation des diagnostics prévus notamment sur les bassins versants du Landrellec et du Kerlavos.

Date	CABOUTON	COAT TREDREZ	KERLAVOS	LANDRELLEC	PORS MABO	SAINT SAMSON	YAUDET
09/01/2019	11	12	10	15	14	17	19
06/02/2019		12		14	13	13	16
06/03/2019	7	9	7	10	11	14	15
03/04/2019		7		11	10	19	12
09/05/2019	4	13	6	6	10	11	14
05/06/2019		5		5	13	21	14
03/07/2019	5	7	19	12	14	25	21
31/07/2019		23		2	13	20	20
04/09/2019	2	25	10	2	14	10	21
02/10/2019		3		5	3	10	14
04/12/2019		11		13	15	15	18

Tableau : résultats des 11 campagnes de suivi du paramètre « nitrates » - SAGE Baie de Lannion

Le suivi du paramètre « nitrates » ne montre aucun dépassement de la valeur seuil du bon état DCE (50 mg/l) sur les cours d'eau suivis dans le cadre du SAGE Baie de Lannion.

b. Paramètres : produits phytosanitaires

Pour évaluer la mise en œuvre des dispositions du SAGE visant une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires et fixant des objectifs de qualité à ne pas dépasser pour les bassins versants à enjeux « eau potable » et « conchylicole » : *0,1 µg/l pour la concentration d'une molécule de pesticide et 0,5µg/l pour la somme des concentrations des tous les pesticides*, le paramètre « produits phytosanitaires » (glyphosate/AMPA/80 molécules) a été analysé au niveau des exutoires des ruisseaux du Landrellec, du Kerlavos, du Traou Bigot et du Quinquis. Ce réseau complète les analyses réalisées par le Bassin versant Vallée du Léguer et l'agence régionale de santé (ARS) en amont des prises d'eau pour la production d'eau potable.

Aussi, la Commission Locale de l'Eau a souhaité poursuivre l'accompagnement des collectivités et les professionnels du jardin pour atteindre les objectifs de réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires (cf. 3.5).

Quatre stations ont été suivies dans le cadre du programme du SAGE Baie de Lannion en 2019.

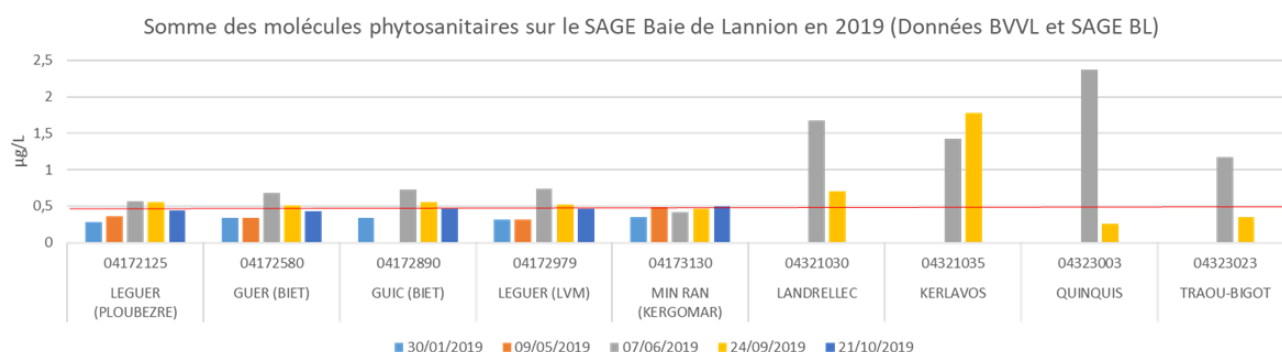
Code agence	Nom de la station de mesure	Nom du cours d'eau	Communes
04321030	Exutoire	Landrellec	Pleumeur-Bodou
04321035	Exutoire	Kerlavos	Trégastel
04323023	Exutoire	Traou Bigot	Tredrez-Locquémeau
04323003	Exutoire Quinquis	Quinquis	Plestin-les-Grèves

Tableau: Stations de prélèvement sur les exutoires côtiers (SAGE Baie de Lannion)

Deux campagnes d'analyses ont été réalisées en 2019. Ces prélèvements sont réalisés après une pluie supérieure à 10 mm en 24h. Les résultats sont présentés dans les tableaux suivants :

Somme des molécules détectées par campagnes de prélèvement en 2019 (en µg/L)									
Date de la campagne de prélèvement	LEGUER (PLOUBEZRE)	GUER (BIET)	GUIC (BIET)	LEGUER (LVM)	MIN RAN (KERGOMAR)	LANDRELLEC	KERLAVOS	QUINQUIS	TRAOU-BIGOT
	04172125	04172580	04172890	04172979	04173130	04321030	04321035	04323003	04323023
30/01/2019		0,28	0,335	0,335	0,315	0,35			
09/05/2019		0,365	0,335		0,32	0,49			
07/06/2019	0,57	0,685	0,73	0,735		0,425	1,68	1,425	2,375
24/09/2019	0,56	0,51	0,555	0,52		0,47	0,7	1,78	0,26
21/10/2019		0,44	0,43	0,47	0,46	0,495			0,35

Tableau: résultats des analyses SAGE Baie de Lannion- somme des molécules phytosanitaires (en µg/L)

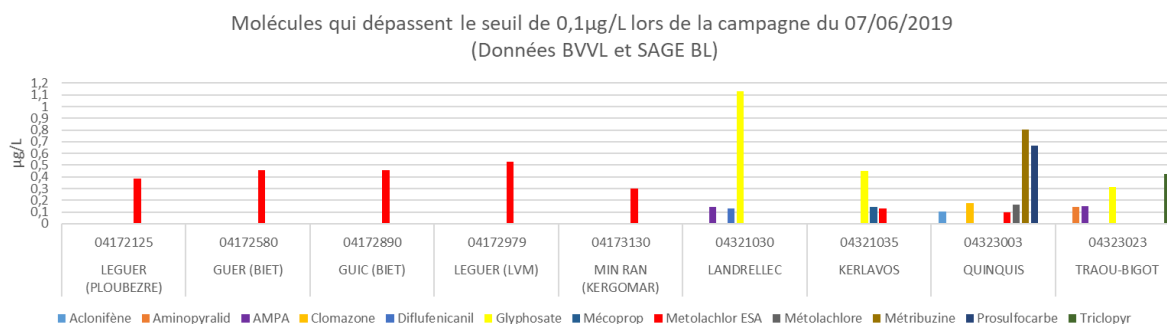


Graphique : Somme des molécules phytosanitaires mesurées lors des campagnes réalisées en 2019 (source : BVVL et SAGE BL)

Les résultats d'analyses réalisées dans le cadre du projet de territoire pour l'eau du bassin versant du Léguer et de la mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion, montrent un dépassement du seuil de 0,1

µg/l de **Métolachlore ESA** dans 80 % des analyses réalisées (100% sur le bassin versant du Léguer - Ce bassin versant est identifié comme étant à enjeu « eau potable » dans le SAGE BL).

Ce métabolite, issu du désherbant pour maïs, le S-Metolachlor, est détecté quelles que soient la situation géographique et la période de l'année en 2019, a des concentrations allant de 0,1 µg/l à 0,5 µg/l sur les ruisseaux côtiers, le Léguer et ses affluents.



Graphique : *détail des molécules quantifiées lors de la campagne du 7 juin 2019.* (Source : BVVL et SAGE BL)

La molécule de glyphosate, désherbant, a été quantifiée à des concentrations supérieures à 0,1 µg/l sur les bassins versants du Landrellec, du Kerlavos et du Traou Bigot.

Sur le Quinquis, l'analyse montre une concentration de l'ensemble des molécules quantifiées de 2,4 µg/l. Cette concentration est inférieure à la valeur seuil fixée sur les eaux brutes. Néanmoins, cette concentration est bien supérieure à celle observée sur les autres cours d'eau des bassins versants du SAGE Baie de Lannion.

Perspectives 2020 : Il est prévu de poursuivre les opérations de sensibilisation et l'accompagnement des collectivités. Les résultats des campagnes d'analyses pourront être présentés aux communes au moment de la présentation du SAGE.

Pour le Quinquis, bien que la réduction des pollutions dues aux pesticides ne soit pas l'enjeu prioritaire sur ce bassin versant, la sensibilisation et la définition des actions d'amélioration de la qualité des eaux pourront être abordés dans le cadre de l'accompagnement des collectivités et des agriculteurs pour l'atteinte des objectifs du SAGE visant la non-utilisation de produits phytosanitaires sur les espaces communaux (y compris terrains de sport et cimetières) et la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes.

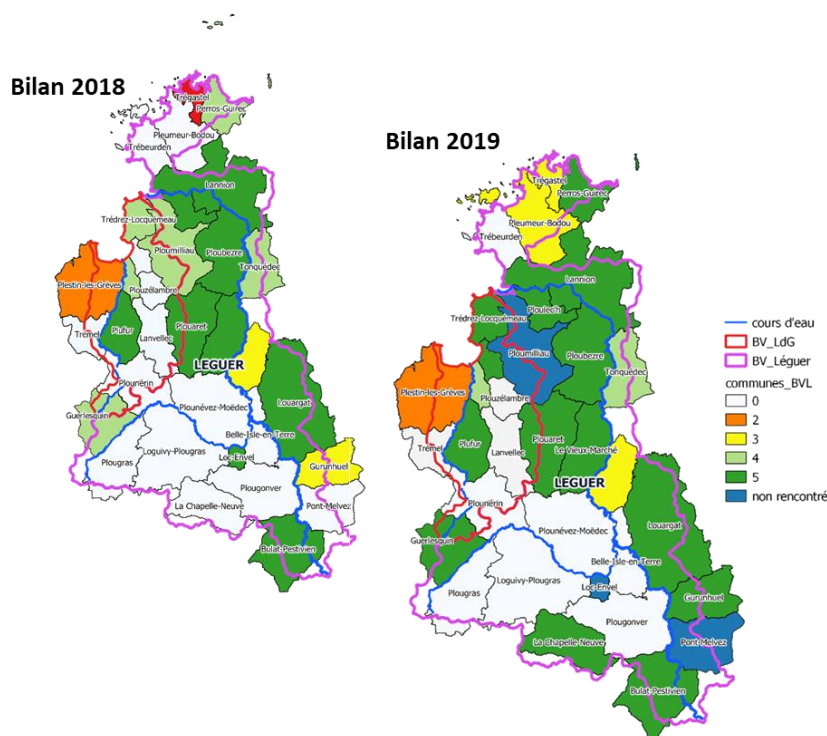
 **Données brutes – suivi qualité des eaux et bilan 2019**

3.2. Accompagnement des collectivités pour l'atteinte de l'objectif de non-utilisation des produits phytosanitaires

Références SAGE BL : orientation 4

Le SAGE Baie de Lannion fixe comme objectif l'absence d'utilisation d'herbicides sur l'intégralité du territoire communal y compris les cimetières et les terrains de sport inclus d'ici le 1^{er} janvier 2020.

Le « Bassin versant Vallée du Léguer », dans le cadre de la mise en œuvre du Projet de Territoire pour l'Eau 2016-2021, accompagne les communes du bassin versant Léguer. Depuis 2018, le programme de mise en œuvre du SAGE Baie de Lannion prévoit d'accompagner les communes de la Lieue de Grève.



CARTES : BILANS 2018 ET 2019 DU NIVEAU D'ENGAGEMENT DES COMMUNES

Certaines communes sont au niveau 0 en 2019 car leur certiphyto n'est pas à jour. Des régularisations sont en cours.

Deux opérations groupées ont été coordonnées :

- une commande de matériel de désherbage par les communes de Plounérin, Plouaret, Plufur, Belle-Isle-en-Terre, Trébeurden, Ploulec'h.
- une commande de fleurissement de pied de mur entre les communes de Trémel, Plufur, Tredrez-Locquémeau, Plouaret, Plounérin

Depuis 2009, les trophées "Zéro Phyto" récompensent les collectivités bretonnes qui n'utilisent plus de produits phytosanitaires pour l'entretien de leurs espaces verts, notamment après avoir signé la charte "Entretenir au naturel" et mis en place un plan communal.

Les communes de Trédrez-Locquémeau et de Perros-Guirec ont reçu le trophée « zéro phyto » et la commune de Plouaret le prix « zéro phyto durable » au Carrefour des Gestions Locales de l'Eau en janvier 2020.



Carte : Localisation des communes ayant obtenus le prix zéro phyto entre 2009 et 2020 (source : observatoire de l'eau en Bretagne)

3.3. Concertation pour le maintien du bon état des eaux du Guic en tout point

Références SAGE BL : orientation 3 « Atteindre le bon état sur le Guic »

La rencontre organisée entre le Président de la CLE et la coordinatrice du SAGE, le Vice-Président du pôle Eau et Assainissement de Morlaix Communauté et ses équipes et la responsable du Pôle Eau et Assainissement de Lannion-Trégor Communauté en mars 2019 avait pour objectif de partager l'état des connaissances sur le sous bassin versant du Guic (qualité des eaux, état des lieux quantitatifs, biodiversité, usages (STEP, production d'eau potable, activités futures) et de rappeler l'objectif du SAGE : *atteindre la bonne qualité des eaux du Guic en tout point.*

La CLE, par l'intermédiaire de son Président et de la coordinatrice du SAGE, a été conviée pour participer aux réunions d'élaboration du schéma directeur d'eau potable de Morlaix communauté et de Lannion-Trégor Communauté.

Aussi, le projet d'abattoir de Plounevez-Moedec a été soumis à l'avis de la CLE le 14 octobre 2019.

Les rejets de la future station d'épuration de Plounevez-Moedec ont été simulés, à la demande de Lannion-Trégor Communauté, au moyen du logiciel développé en 2014 dans le cadre de l'étude menée sur les débits réservés du plan d'eau de Guerlesquin (BE GEOHYD), pour évaluer l'impact de ce rejet sur la qualité des eaux du Guic.

Perspectives 2020 : Il conviendra de présenter en CLE l'état d'avancement des réflexions et des travaux de chacun des acteurs pouvant avoir une influence sur la qualité des eaux du Guic.

3.4. Amélioration des connaissances sur le volet quantitatif de la ressource en eau : disponibilité/besoins en contexte de changement climatique

Références SAGE BL : orientation 13 « Rechercher un équilibre entre la ressource et les besoins en eau dans un contexte de changement climatique »

Quelle est la ressource en eau disponible sur notre territoire ? Quels sont les besoins en eau pour maintenir le bon état des milieux aquatiques ? Quels sont les besoins pour les différents usages ? La ressource en eau est-elle suffisante pour satisfaire les besoins ? aujourd'hui ? demain avec le changement climatique ? Comment gérer la ressource en eau de façon durable ? sont les questions auxquelles l'étude prévue en 2020 devra répondre.

Pour cela, l'année 2019 a été consacrée aux échanges et à l'acquisition des notions nécessaires à l'élaboration du cadre de cette étude.

L'APPCB (Assemblée permanente des Présidents de CLE de Bretagne), les SAGES bretons, la Région, la DREAL, les DDTM, les producteurs d'eau, les agriculteurs, les industriels, l'agence de l'eau, le BRGM s'interrogent et s'engagent dans des études prospectives pour certains.

Ce constat a amené le SAGE ATG et le SAGE Baie de Lannion à proposer l'organisation d'un colloque régional sur l'eau et le changement climatique afin d'apporter une vision d'ensemble sur les études menées en Bretagne.

La Région Bretagne, l'APPCB et l'ATBVB (association des techniciens de bassins versants bretons) ont répondu favorablement et ont organisé ce colloque le 13 janvier 2020 à Saint-Agathon.

L'APPCB a organisé en mai 2019 à la demande des SAGE bretons une réunion d'échange sur cette étude : présentation du contour de l'étude DREAL et retour d'expérience du SAGE Cher.

Le SAGE Baie de Lannion a été sollicité pour réaliser un retour d'expérience à la journée d'échanges organisée par le CRESEB le 25 mars 2019 à Loudéac sur le thème « changement climatique et grand cycle de l'eau ».

A l'automne 2019, des rencontres entre les SAGE nord-costarmoricains ont été organisées pour échanger sur le contenu des études « bilan besoins – ressources » et les analyses HMUC (Hydrologie Milieux Usages et Climat). Le SAGE Rance, Frémur, Baie de Beausais, plus avancé dans cette réflexion, a partagé largement ses réflexions et le contenu du cahier des charges.

Le SAGE ATG travaille depuis son approbation en 2017 sur la problématique des biseaux salés. En novembre 2018, les premiers échanges multipartenaires ont démarré afin de définir les contours et les attendus de l'étude. Dans un souci de cohérence, notamment par rapport aux EPCI concernés par les deux SAGE, un Bureau Inter-SAGE a été organisé le 26 septembre 2019 pour présenter les enjeux et les attendus de chacun.

Perspectives 2020 : La cellule d'animation du SAGE est chargée d'élaborer un cahier des charges pour la réalisation d'une étude bilan besoins – ressources. Les échanges inter-SAGEs, et notamment ceux avec le SAGE Argoat Trégor Goëlo et Léon-Trégor, se poursuivront. Le colloque Eau et changement climatique a permis d'avoir une vision globale des études menées au niveau régional par différents acteurs. Ce partage et ces échanges devront se poursuivre pour élaborer une stratégie de gestion durable et intégrée de la ressource en eau.

Il est prévu d'installer une sonde sur le Guic à Belle-Isle-en-Terre pour mesurer le débit et ainsi répondre aux différents besoins d'acquisition de connaissance pour :

- l'élaboration d'une étude bilan besoins/ressources (disposition n°34 du SAGE Baie de Lannion)
En effet, la conception d'un outil de sensibilisation à la gestion quantitative de la ressource en eau (wat a game) avait montré le besoin d'acquérir des données sur les débits du Guic.
- l'amélioration de la prévision des crues et la sensibilisation à la culture du risque d'inondation (disposition n°67 du SAGE Baie de Lannion, commune de Belle-Isle-en-Terre).
- l'amélioration des connaissances sur le fonctionnement hydromorphologique du sous-bassin versant du Guic (PTE Léguer).

A l'issue de la rencontre organisée entre le SAGE, le BV Léguer, la commune de Belle-Isle-en-Terre, Lannion-Trégor Communauté et Guingamp Paimpol Agglomération en mai 2019, il a été convenu que :

- le débitmètre sera mis en place sous le pont départemental à Belle-Isle-en-Terre (une demande d'installation a été obtenue auprès du CD22) ;

- le matériel choisi sera la sonde «logger Niveau Ultrason», cet appareil mesure la hauteur d'eau. Quatre campagnes de calibrage seront nécessaires le calibrage hauteur/débit. Des calibrages supplémentaires pourront être réalisés par les services de LTC.
- le transfert des données se fera par GSM sur une période de 5 ans.

Les devis pour le matériel et sa pose ont été reçus. La sonde devait être installée fin 2019 mais en raison des conditions météorologiques, l'installation a été reportée à une date ultérieure.

Perspectives 2020 : Un sonde permettant le suivi du débit du Guic sera installée en juillet 2020. Les données ainsi récoltées seront transmises aux agents en charge de la mise en œuvre du PTE Léguer, à la commune de Belle-Isle-en-Terre et aux communautés d'agglomération en charge de la compétence GEMAPI.

3.5. Inventaires des zones humides

Références SAGE BL : orientation 21 « Protéger et gérer les zones humides »

Les inventaires des zones humides ont été validés :

- sur la commune de Maël-Pestivien le 22 mars 2019,
- sur les communes de Gurunhuel le 1^{er} juillet 2019,

Début 2020, l'inventaire des zones humides a été soumis à consultation sur la commune de Plounevez-Moedec.

 ***Cf. rapports finaux par commune - données SIG – nomenclature – cartes format AO***

Perspectives 2020 : Il est prévu de vérifier l'ensemble des données inventoriées sur le périmètre du SAGE dans le but de les soumettre à la validation de la CLE.

3.6. Coordination du projet multi-acteurs de restauration de la qualité microbiologique des eaux littorales aux exutoires des bassins versants du Yaudet, du Kerdu et du Pors Mabo

Références SAGE BL : orientation 9 « Identifier les sources de pollutions et y remédier »

a. Restauration de la qualité microbiologique des eaux littorales des zones de baignade « baie de la vierge » et « bourg de Saint-Michel-en-Grève » et de la zone conchylicole « banc du Guer »

Réunissant différents acteurs sur les bassins versants du Yaudet et du Kerdu, cette étude a pour objectif de restaurer la qualité microbiologique des eaux littorales des zones de baignade « baie de la vierge » et « bourg de Saint-Michel-en-Grève » et de la zone conchylicole « banc du Guer ».

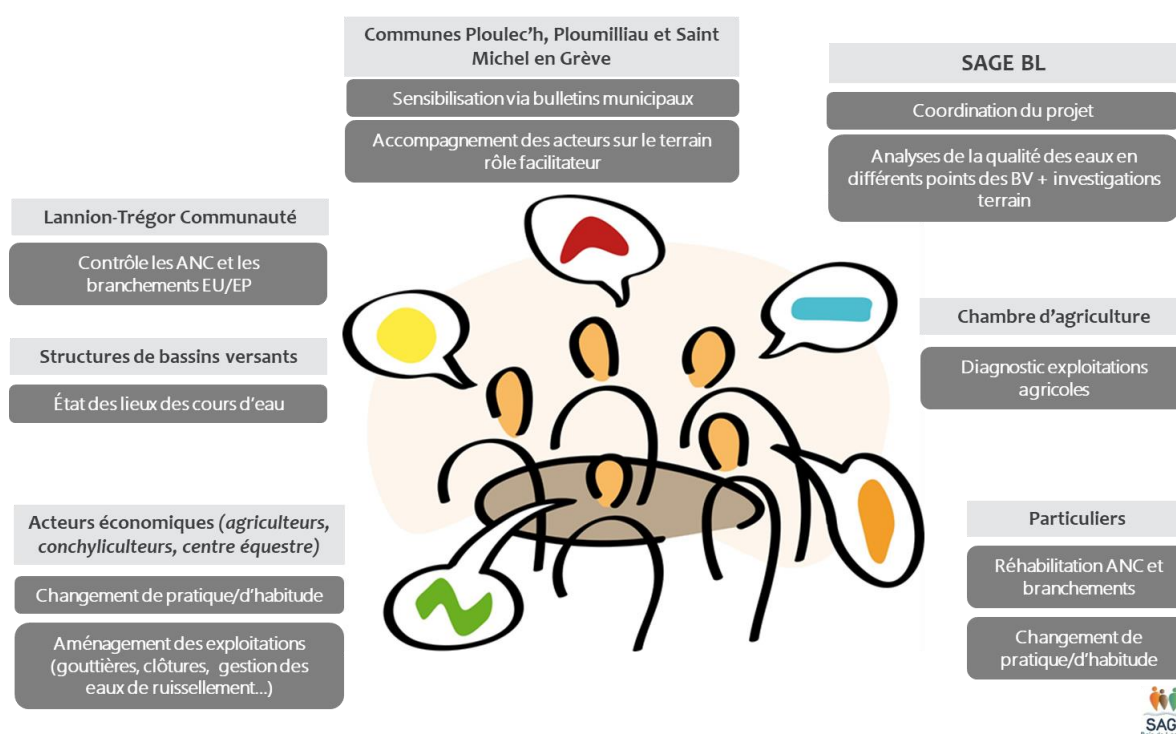


Schéma récapitulatif des acteurs sollicités sur les BV du Kerdu et Yaudet pour la restauration de la qualité microbiologique des eaux littorales

En 2019, une campagne d'analyse de la qualité des eaux sur les bassins versants du Kerdu et du Yaudet a été réalisée. A cela, se sont ajoutés des tournées d'observation sur le terrain et un accompagnement des agriculteurs et des collectivités pour la mise en œuvre de travaux visant la réduction des pollutions microbiologiques.

Des contrôles des dispositifs d'assainissement collectif (branchements eaux usées/eaux pluviales) et des dispositifs d'assainissement non collectif ont été réalisés prioritairement sur les bassins versants du Yaudet et du Kerdu par Lannion-Trégor Communauté.

Sur le bassin versant du Yaudet, la chambre d'agriculture a été missionnée pour évaluer la mise en œuvre des préconisations issues des sept diagnostics agricoles réalisés en 2018.

En parallèle, les communes de Ploulec'h, Saint-Michel-en-Grève et Ploumilliau, via leurs bulletins municipaux, ont sensibilisé le grand public sur les diverses sources de pollutions microbiologiques et leur impact sur la qualité des eaux littorales et des usages.

Des diagnostics agricoles sont également réalisés sur le bassin versant du Kerdu dans le cadre de la mise en œuvre du plan de lutte contre les algues vertes des bassins versants de la Lieue de Grève. Une analyse de la mise en œuvre des préconisations sera réalisée en 2020.

b. Restauration de la qualité microbiologique des eaux littorales de la zone de baignade de Pors Mabo

La commune de Trébeurden a sollicité Lannion-Trégor Communauté et la cellule d'animation du SAGE pour les aider à comprendre l'origine des pollutions récurrentes sur la plage de Pors Mabo. Une réunion réunissant la commune, le SPANC, le SPAC, le service contrôle permanent de LTC et la cellule d'animation du SAGE en juillet 2019 a permis de confronter nos différentes données :

- Résultats des contrôles de branchements d'assainissement collectif
- Bilan du fonctionnement du système d'assainissement (poste de refoulement, débordement, ...)
- Résultats des contrôles des dispositifs d'assainissement individuel
- Localisation du réseau d'eaux pluviales
- Etat des lieux des milieux aquatiques : cours d'eau et zones humides
- Etat des lieux des données de suivi de la qualité des eaux : suivi réalisé dans le cadre du SAGE aux exutoires du Pors Mabo et du Cabouton et analyses phénotypiques réalisées par la commune sur 4 points (exutoires du Pors Mabo et du Cabouton et affluents du Pors Mabo).

Perspectives 2020 : La coordination de ce projet va se poursuivre. Un diagnostic des sources de pollution sera réalisé sur les bassins versants du Landrellec et du Kerlavos.

 ***Bilan de la prise en compte des préconisations formulées dans les diagnostics agricoles***
 ***Données brutes – suivi qualité des eaux***

4. BILAN DES INSTANCES REUNIES EN 2019

	Date	Ordre du jour
COMMISSION LOCALE DE L'EAU (CLE)	vendredi 5 juillet 2019 9h45	
	lundi 14 octobre 2019	avis enquête publique Scot Trégor, feuille de route de la CLE du SAGE BL et présentation projet abattoir Plounevez-Moedec
	mercredi 18 décembre 2019 14h Réunion reportée au 7/02/2020	Bilan 2019 - programme 2020/avis projet - règle encadrant les projets en zones humides / questions diverses - actualités
BUREAU DE LA CLE	mercredi 13 mars 2019 14h30	état d'avancement de la mise en oeuvre du SAGE/avis projet-règle encadrant les projets en zones humides/actualités/questions diverses
	jeudi 13 juin 2019 9h30	état d'avancement de la mise en oeuvre du SAGE/avis projet-règle encadrant les projets en zones humides/actualités/questions diverses
	vendredi 30 août 2019 10h	Elaboration de la feuille de route
	mercredi 9 octobre 2019 10h-12h	Elaboration avis enquête publique Scot Trégor, feuille de route de la CLE du SAGE BL et présentation projet abattoir Plounevez-Moedec
	mercredi 11 décembre 2019 14h	Bilan 2019 - programme 2020/avis projet - règle encadrant les projets en zones humides / questions diverses - actualités
BUREAU INTER-SAGE	jeudi 26 septembre 2019 16h	Argoat-Trégor Goëlo - Baie de Lannion Gestion quantitative de la ressource en eau
COMMISSION COMMUNICATION	12 février et 9 octobre 2019	Elaboration du plan de communication du SAGE Baie de Lannion et échange sur le contenu du guide du SAGE
APPCB	16-01-2019	Assemblée plénière
	30-01-2019	Assemblée plénière
	28-03-2019	Assemblée plénière
	07-05-2019	échange étude HMUC – DREAL / retours expérience SAGE
	12-07-2019	rencontre Présidents de CLE nord costarmoricains
	22-11-2019	Journée "Quelles politiques publiques pour l'avenir du bocage ? " organisée par l'Assemblée permanente des Présidents de CLE de Bretagne (APPCB) et la Région Bretagne à Plounevez-Moedec (co-organisateur SAGE Baie de Lannion)
		+ Bureau APPCB (participation JC Lamandé, Président de la CLE)